

## DEMANDE DU GROEIPAKKET

---

### *Quand devez-vous introduire un formulaire de « demande du Groeipakket »?*

Il n'est généralement pas nécessaire d'introduire un formulaire de demande. Vous pouvez aussi demander les allocations familiales par téléphone, par e-mail ou en ligne.

Dans de nombreux cas, KidsLife examine spontanément votre droit sur la base des informations que nous recevons de la Banque-carrefour de la sécurité sociale ou d'une autre caisse d'allocations familiales.

En remplissant un formulaire de demande, vous pouvez cependant accélérer l'enquête quand nous ne disposons pas de toutes les informations (par exemple pour une arrivée en Belgique, etc.). Ou si vous désirez de changer de caisse d'allocations familiales.

### *Comment demander les allocations familiales?*

Complétez ce formulaire, signez-le et renvoyez-le nous. Vous trouvez notre adresse ci-dessous.

Vous pouvez également introduire une demande par notre outil en ligne, visitez [www.kidslife.be](http://www.kidslife.be)

### *Vous désirez d'autres renseignements ?*

Notre conseiller vous donnera volontiers de plus amples informations au sujet de votre dossier.

Vous trouvez un aperçu de tous nos bureaux sur notre site web.

KidsLife Vlaanderen, Sint-Clarastraat 48bis, 8000 Brugge

T: 078 48 23 45

M: vlaanderen@kidslife.be

*Tous nos formulaires sont conformes à la loi Only-once du 5 mai 2014. Nous ne vous demandons que des informations que nous ne connaissons pas encore ou que nous ne pouvons pas consulter parce que nous ne disposons pas d'éléments suffisants. KidsLife accorde beaucoup d'importance à la protection de vos données à caractère personnel. Nous traitons vos données afin de procéder au paiement correct de votre « Groeipakket » (allocations familiales), conformément au décret « Groeipakket ». Nous pouvons également les transmettre aux autres organismes de paiement et à l'agence Opgroeien. Nous conservons vos données pour toute la durée durant laquelle votre enfant a droit à un Groeipakket. Vous disposez à tout moment du droit :de consulter, corriger ou effacer vos données et d'en limiter le traitement, de demander de transférer directement vos données à un autre responsable du traitement, d'introduire une plainte auprès de l'Autorité en charge de la protection des données.*

*Vous avez des questions ou souhaitez exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ? Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet : [kidslife.be/fr/privacy](http://kidslife.be/fr/privacy)*

Si vous n'avez pas suffisamment de place, joignez une feuille séparée.

## Renseignements personnels concernant le demandeur

### 1. Renseignements concernant le demandeur

Nom et prénom:

Date de naissance: :

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

\_ \_

E-mail:

Téléphone/GSM:

### 2. Renseignements concernant la mère (si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:

Date de naissance:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

\_ \_

### 3. Renseignements concernant le père/la coparente (s'il/si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:

Date de naissance:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

## Enfants pour lesquels vous demandez le Groeipakket

1 Je demande les allocations familiales pour nom ..... prénom .....  
date de naissance ..... lien .....

Les enfants qui étudient, qui travaillent sous contrat d'apprentissage, qui sont demandeurs d'emploi ou qui accomplissent un stage ont généralement droit aux allocations familiales jusqu'à l'âge de 25 ans.

nom ..... prénom .....  
date de naissance ..... lien .....

Lien: fils, fille, frère, beau-fils, petite-fille, etc. nom ..... prénom .....  
date de naissance ..... lien .....

nom ..... prénom .....  
date de naissance ..... lien .....

2 Enfants mentionnés à la question 1, atteints d'un handicap reconnu de 66% au moins nom et prénom  
.....  
.....  
.....

3 Enfants mentionnés à la question 1 qui sont placés dans votre ménage par la justice, un service d'adoption, une institution publique ou un ministère nom et prénom  
.....  
.....  
.....

4Y a-t-il dans votre ménage des enfants pour lesquels les allocations familiales sont payées par un autre organisme?

non

oui (nom et prénom des enfants)

.....  
.....

(également en dehors de la Belgique)

organisme d'allocations familiales (dénomination et adresse)

.....  
.....  
.....

numéro du dossier .....

## Qui élève les enfants ?

Où et par qui les enfants sont-ils élevés?

dans le ménage de la mère → Indiquez ici ses nom, prénom et adresse, si vous ne l'avez pas encore fait ci-dessus.

Nom et prénom .....

Sur la base de votre réponse, nous déterminerons à qui les allocations familiales seront payées.

Adresse .....

Date de naissance .....

numéro de téléphone éventuel .....

en dehors du ménage de la mère par

nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution

.....

Date de naissance .....

Adresse .....

.....

numéro de téléphone éventuel .....

quels enfants (nom et prénom) et depuis quand?

.....

.....

.....

## Groepakket antérieure éventuelle

Des allocations familiales ont-elles déjà été payées pour les enfants mentionnés ci-dessus ?

non

oui, par (nom et adresse de l'organisme)

.....

.....

numéro du dossier .....

## N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER LE FORMULAIRE AVANT DE NOUS LE RETOURNER

Communiquez-nous tout changement dans votre situation familiale ou dans la situation des enfants le plus rapidement possible par lettre, par téléphone, par fax ou par e-mail.

Je (nous) déclare (déclarons) avoir complété correctement ce formulaire et

Date:...../...../.....

Signatures des 2 bénéficiaires (eventuelles):

## Païement de votre Groeipakket sur un compte à vue

### Déclaration des bénéficiaires

1. Prénom et nom : .....

Rue et numéro .....

Code postal et localité .....

Numéro national .....

2. Prénom et nom : .....

Rue et numéro .....

Code postal et localité .....

Numéro national .....

Nous demandons que notre Groeipakket soit versé sur le compte  
(le numéro se trouve sur vos extraits de compte)<sup>1</sup>

IBAN \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

BIC \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

Je m'engage à vous avertir immédiatement si je n'ai plus accès sur le compte. Dans ce cas, je  
renseigne un nouveau numéro de compte.

Date Signature des 2 bénéficiaires:

.....

Téléphone : .....

E-mail : ..... @ .....

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer le Groeipakket. Si vous voulez consulter ou corriger les  
données qui vous concernent, prenez s.v.p. contact avec votre caisse d'allocations familiales à l'adresse ci-dessus.

<sup>1</sup> Ce numéro de compte sera encore vérifié auprès de votre banque

## Pourquoi payer vos allocations familiales sur votre compte bancaire ?

Le versement de vos allocations familiales sur un compte à vue est simple, sûr et gratuit.

Le Groeipakket est versé à la personne que les bénéficiaires indiquent ou à la personne qui les remplace dans la famille. Nous pouvons versé le Groeipakket donc que sur un compte à vue de celui qui a été désigné ou des deux bénéficiaires.

Si vous n'indiquez pas de numéro de compte, les allocations familiales seront payées au moyen d'un chèque circulaire.

Avez-vous encore des questions sur votre Groeipakket ? N'hésitez pas à nous contacter. Les coordonnées de tous nos bureaux se trouve sur notre site [kidslife.be](http://kidslife.be)

Votre conseiller

KidsLife